

# GROUPES Scolaires

2026



AUVERS  
tourisme

*Véxin Impressionniste*

# Plan d'Auvers-sur-Oise



# se





**Situé aux portes du Vexin français, à seulement trente kilomètres de Paris, Auvers-sur-Oise est un véritable écrin de nature et de culture.**

**Ce village au charme préservé invite à un voyage dans le temps, au cœur d'un territoire marqué par l'histoire, l'art et les paysages bucoliques qui ont tant fasciné les plus grands peintres.**

**Célèbre dans le monde entier pour avoir été le dernier refuge de Vincent van Gogh, Auvers-sur-Oise est avant tout un lieu de mémoire artistique exceptionnel. De nombreux artistes impressionnistes et post-impressionnistes – Daubigny, Cézanne, Pissarro ou encore Corot – y ont posé leur chevalet, attirés par la lumière unique et la quiétude de ses campagnes. Van Gogh y a réalisé plus de 70 toiles en seulement deux mois, avant d'y finir ses jours.**

**Mais Auvers-sur-Oise, c'est aussi un village chargé d'histoire, avec son château du XVII<sup>ème</sup> siècle, son église classée, ses ruelles pittoresques et ses panoramas naturels préservés qui racontent la vie d'autrefois.**

**Pour votre groupe, c'est la promesse d'une journée riche en découvertes et en émotions : visites guidées passionnantes, pauses conviviales dans un cadre verdoyant, moments de partage autour d'un patrimoine artistique et culturel unique.**

**Quelle que soit la nature de votre groupe, Auvers-sur-Oise vous accueille pour une journée inoubliable, entre découvertes culturelles et moments de partage authentiques.**

***Bienvenue***

# 5 bonnes raisons de choisir

## *Auvers-sur-Oise & le Vexin français*

### **Sur les pas des Impressionnistes**

Entrez dans l'univers vibrant de Van Gogh, Daubigny ou Boggio ! Visitez leurs maisons, marchez dans les paysages immortalisés par Cézanne, Corot ou Pissarro, et laissez-vous emporter par la magie des peintres impressionnistes.

### **Un patrimoine d'exception**

Partez à la découverte de villages pleins de charme, de monuments chargés d'histoire, d'églises classées et de musées fascinants. Chaque halte est une plongée dans l'âme authentique du territoire.



6

### **Une nature préservée**

Respirez ! Le Parc naturel régional du Vexin français offre vallées verdoyantes, panoramas à couper le souffle et chemins bucoliques. Un cadre parfait pour s'évader et se ressourcer en groupe.

### **Des expériences sur-mesure**

Composez votre journée idéale : circuits variés, ateliers créatifs, dégustations gourmandes, croisières sur l'Oise... Autant d'activités conçues pour créer des souvenirs inoubliables, quelle que soit la taille de votre groupe.

### **La proximité avec Paris**

À trente kilomètres de la capitale, offrez une véritable bouffée d'air frais. Facile d'accès, dépaysant et authentique: le duo gagnant pour une sortie réussie !



# Pour réserver

## *Vous souhaitez nous rendre visite, rien de plus simple.*

### **Contactez notre service Groupes**

Nous organisons avec vous une journée qui vous ressemble :

- Choisissez parmi nos suggestions ou créez un programme sur-mesure.
- Recevez un devis personnalisé (valable 1 mois), à confirmer ou à ajuster à votre rythme.
- Profitez pleinement de votre journée : nous nous occupons de l'organisation.
- Partagez vos impressions après votre visite : votre avis nous est précieux.

### **Votre contact dédié**

Corentin Cagnard, 01 85 38 03 77

[commercial@tourisme-auverssuroise.fr](mailto:commercial@tourisme-auverssuroise.fr)

### **Pour bien préparer votre visite**

#### : Tarif

*Forfait calculé sur la base de 30 participants (même tarif appliqué quel que soit le nombre réel\* de visiteurs), afin de garantir le confort du groupe et de votre guide.*

#### : Durée & organisation

*Chaque visite s'adapte à vos envies, à la taille de votre groupe et à vos horaires.*

*Nous vous conseillons d'arriver 30 minutes avant le départ de votre visite, le temps de rejoindre l'Office de Tourisme depuis les points de dépôt obligatoires (embarcadère et Château d'Auvers, environ 8 minutes à pied) et, si besoin, de passer par les toilettes publiques.*

Le service est ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h30 à 13h et de 14h à 17h30.

### **Prolongez l'expérience**

*Offrez-vous un séjour d'une ou plusieurs nuits et laissez notre service Réceptif imaginer pour vous un programme clé en main : visites guidées, activités, restauration et hébergements.*

*À Ennery, le Green des Impressionnistes\*\*\* accueille vos groupes dans ses 103 chambres au cœur d'un environnement verdoyant.*

#### : Groupe

*Maximum 30 personnes par visite.*

*Au-delà, un second guide est nécessaire.*

#### : Guide

*Point de rendez-vous : sauf exception, le départ s'effectue depuis l'Office de Tourisme.*

• Toilettes publiques situées juste derrière l'Office.

• Prévoyez des chaussures confortables et une tenue adaptée à la météo.

• Certains parcours comportent des côtes, escaliers et passages en sous-bois.

• Visites uniquement à pied (aucun transfert en car entre les sites).

*\*Programmes et tarifs donnés à titre indicatif, susceptibles d'évoluer selon les conditions (tarifs des sites, contexte sanitaire ou économique, etc.).*

# Table des matières

<b>Plan d'Auvers-sur-Oise .....</b>	<b>2</b>
<b>Cinq bonnes raisons de venir.....</b>	<b>6</b>
<b>Pour réserver .....</b>	<b>7</b>
<b>Nos visites scolaires .....</b>	<b>9</b>
<b>Comment venir.....</b>	<b>13</b>
<b>CGV .....</b>	<b>14</b>



# Visite guidée Sur les pas de Van Gogh

Élémentaire  
Collège  
Lycée

225 € TTC

2h

30 élèves  
maximum

1 guide

Proposez à vos élèves une immersion dans l'univers de Vincent van Gogh à Auvers-sur-Oise, le village où il a vécu les derniers mois de sa vie en 1890.

Accompagnés de nos guides passionnés, ils découvriront les lieux qui ont inspiré ses tableaux emblématiques : l'église d'Auvers, les champs de blé dorés et les racines mystérieuses de sa dernière œuvre.

Entre anecdotes captivantes, histoire de l'art et paysages lumineux, cette visite

aide les élèves à développer leur sens de l'observation, leur curiosité et leur compréhension de l'art et de l'histoire.

Bien plus qu'une simple sortie, c'est un véritable voyage dans la créativité et l'imaginaire d'un grand peintre, conçu pour éveiller leur intérêt et enrichir leurs apprentissages.

*Cette visite se fait exclusivement en plein air et ne comprend pas la visite de sites culturels ou musées.*



# Visite guidée Sur les pas de Van Gogh + atelier

Primaire  
Collège

240 € TTC

1h de visite  
+ 1h d'atelier

30 élèves  
maximum

1 guide

## **Choix 1 : L'église d'Auvers**

À partir de l'observation attentive de la composition du tableau de Vincent van Gogh, les élèves analysent les différents plans avant de compléter l'image en dessinant les parties manquantes.

Cette activité leur permet de développer leur sens de l'observation et de travailler sur les détails, les jeux de lumière et l'harmonie des couleurs.

*Technique : peinture*



## **Choix 2 : Le champ de blé aux corbeaux**

Un incontournable pour vos élèves : longtemps considérée comme la dernière œuvre de Vincent van Gogh, cette toile occupe une place majeure dans son parcours artistique.

Les élèves expérimentent la peinture comme matière, observent et reproduisent les coups de pinceau de l'artiste, et réfléchissent aux notions essentielles de couleur, de lumière et de perspective.

*Technique : peinture*



# Visite guidée Sur les pas de Van Gogh + atelier

Maternelle  
(de la PS  
à la GS)

240 € TTC

1h de visite  
+ 1h d'atelier

30 élèves  
maximum

1 guide

## **Choix 3 : Atelier Jardin impressionniste**

Pour une immersion complète dans le monde des Impressionnistes, rien de mieux qu'un atelier au plus près de la nature !

Créer avec la nature une œuvre d'art, manipuler, explorer, harmoniser avec la nature une œuvre d'art, créer, explorer la couleur pour en faire un tableau unique et original.

Technique : assemblage



## **Choix 4 : Mon premier portrait**

Les élèves découpent les différentes parties du visage de Vincent van Gogh et complètent l'image en dessinant les éléments manquants.

Grâce aux autoportraits de l'artiste, ils découvrent la structure schématique d'un visage et développent leur sens de l'observation.

Technique : pastel à l'huile



# Visite guidée Sur les pas de Van Gogh + atelier

Collège  
Lycée

240 € TTC

1h de visite  
+ 1h d'atelier

30 élèves  
maximum

1 guide

## **Choix 5 : Atelier croquis sur le vif**

Vincent van Gogh a entretenu une riche correspondance avec son frère Théo, dans laquelle il exprimait à la fois ses réflexions sur l'évolution de l'art et ses émotions. Dans ces lettres, mots et croquis prolongent le geste du pinceau et révèlent ses intentions artistiques.

Cet atelier invite les élèves à découvrir le croquis sur le vif tout en mêlant dessin et écriture. Ils pourront noter mots ou phrases pour traduire ce qu'ils ressentent. Laissez leur imagination guider leurs traits et leurs écrits.

*Technique : crayon et aquarelle.*

## **Choix 6 : Atelier bande-dessinée**

À partir des observations faites pendant la visite, les élèves réalisent une bande dessinée en inventant un récit et en imaginant de nouveaux épisodes dans le village et ses alentours.

Cette activité leur permet de mieux comprendre les derniers jours de Van Gogh tout en développant leur sens de l'observation et leur créativité.

*Technique : crayon*

## À propos des ateliers

*Tout le matériel nécessaire est fourni et les ateliers se déroulent dans une salle spécialement aménagée.*

*Les frais d'expédition éventuels des créations peuvent être pris en charge par l'Office de Tourisme, à confirmer lors de la réservation.*



# Comment venir à Auvers sur Oise

## En voiture & car

### Depuis Paris

Prendre l'A86 puis l'autoroute A15 en direction de Cergy-Pontoise, puis l'A115 et prendre la Francilienne jusqu'à la sortie Méry-sur-Oise Centre, Auvers-sur-Oise (40 km, 45 min).

### Depuis l'aéroport Paris

#### Charles-de-Gaulle

Prendre l'A1 en direction de Paris, puis rejoignez la Francilienne (N104) vers Cergy-Pontoise, jusqu'à la sortie Méry-sur-Oise Centre, Auvers-sur-Oise (40 km, 30 min).

### Depuis le Nord et l'Est de la France

À partir des autoroutes A1, A14, A16 puis prendre la Francilienne jusqu'à la sortie Méry-sur-Oise Centre, Auvers-sur-Oise (environ 220 km, 2h15).

### Depuis la Normandie

Prendre la départementale D14 jusqu'à la sortie 7, Beauvais-Amiens, jusqu'à la sortie Parc d'Activités Epluches Auvers-sur-Oise (environ 150 km, 1h45).

## Parkings gratuits

Derrière la gare (rue Montmaur, à gauche juste après le pont d'Auvers), le long du chemin de fer et autour de l'Hôtel de Ville, ainsi qu'au gymnase Bozon (rue des Ponceaux). Certains axes (rue du Général de Gaulle, notamment) sont en zone bleue (1h).

**Pour les cars** : parking obligatoire derrière la Maison de l'Isle (rue Marcel Martin).

## En transports en commun depuis Paris

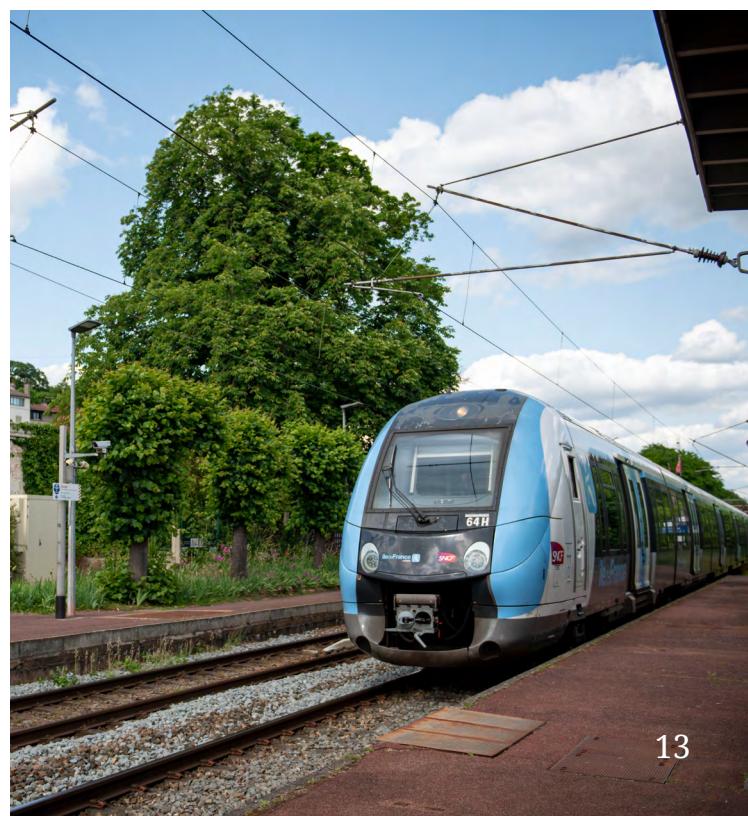
### En train

Prendre le Transilien depuis la Gare du Nord (ligne H) direction Valmondois ou Persan-Beaumont ou prendre le Transilien depuis la Gare Saint-Lazare (ligne J) ou le RER C direction Pontoise puis correspondance avec la ligne H.

### Train des Impressionnistes

Train direct entre la Gare du Nord et Auvers-sur-Oise, tous les week-ends et les jours fériés (entre avril et octobre).

Paris Nord à 9h38 > 10h24 à Auvers  
Auvers à 18h15 > Paris Nord à 18h50



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE / AUVERS TOURISME - SERVICE RÉCEPTIF

## Article 1 – Responsabilité

Auvers Tourisme, en tant qu'organisateur de prestations, est l'unique interlocuteur du client et répond de l'exécution des obligations prévues au contrat. Toutefois, l'Office de Tourisme ne saurait être tenu responsable en cas de force majeure, de circonstances imprévisibles ou du fait d'un tiers étranger à l'organisation de la prestation.

## Article 2 – Durée de la prestation

Le contrat est conclu pour une durée déterminée. À l'issue de celle-ci, le client ne peut en aucun cas se prévaloir d'un droit de maintien dans les lieux ou sur la prestation.

## Article 3 – Réservation

La réservation devient définitive uniquement après réception par Auvers Tourisme :

- Du devis signé avec la mention « Bon pour accord » par le responsable du groupe.
- Du versement d'un acompte de 50 % du montant total pour tout devis supérieur à 500 €.

Un devis est valable pendant 1 mois. Sans signature, un devis ou une option ne constituent pas une réservation. Tout client n'ayant pas versé d'acompte à la date convenue sera considéré comme ayant annulé sa réservation, sauf accord préalable avec Auvers Tourisme.

## Article 4 – Prix

Le devis ou la brochure précise les prestations comprises dans le prix.

Ne sont pas inclus, sauf mention contraire : les frais de transport, les assurances et les dépenses personnelles. Les prix indiqués ne deviennent contractuels qu'au moment de la confirmation écrite de la réservation, toute évolution économique pouvant justifier une révision tarifaire.

Des frais de dossier de 50 € TTC s'appliquent pour toute réservation incluant un déjeuner dans un restaurant.

## Article 5 – Paiement du solde

Le solde de la prestation doit être réglé au plus tard 7 jours avant la visite.

Des frais d'escale s'appliquent pour les bateaux utilisant l'embarcadère d'Auvers-sur-Oise : 65 € TTC par jour pour les embarcations de moins de 50 m, et 187 € TTC par jour pour celles de plus de 50 m.

## Article 6 – Réservation tardive

En cas de réservation effectuée à moins de 30 jours du début de la prestation, le règlement intégral est exigé à la réservation, sauf accord préalable.

## Article 7 – Arrivée et point de rencontre

Le lieu et l'heure de rendez-vous sont fixés par

Auvers Tourisme et précisés dans le devis et/ou les bons d'échange.

Sauf mention contraire, le point de rencontre est fixé à l'Office de Tourisme, Parc Van Gogh, 38 rue du Général de Gaulle – 95430 Auvers-sur-Oise.

Le client s'engage à respecter les horaires indiqués. Il est recommandé d'arriver 30 minutes avant le début de la prestation pour rejoindre l'Office de Tourisme et les toilettes publiques depuis les dépose-minutes obligatoires (embarcadère rue Marcel Martin ou Château d'Auvers rue de Zundert).

En cas de retard ou d'empêchement, le client doit prévenir Auvers Tourisme dans les meilleurs délais. Toute prestation non consommée du fait d'un retard ou d'une absence reste due et ne donnera lieu à aucun remboursement.

## Article 8 – Modifications demandées par le client

Toute modification de contrat doit être formulée par écrit et validée par Auvers Tourisme.

En cas de prestation supplémentaire ou de prolongation, un ajustement tarifaire sera appliqué.

## Article 9 – Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Moins de 7 jours avant la prestation ou en cas de non-présentation : 100 % du prix total.

En cas de diminution d'effectif communiquée au plus tard 7 jours avant la prestation, le prix pourra être réajusté. L'acompte reste en tout état de cause non remboursable.

## Article 10 – Modification par Auvers Tourisme

Les horaires et circuits sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés selon les contraintes des sites ou pour des raisons organisationnelles.

En cas de modification substantielle, Auvers Tourisme en informera le client dans les meilleurs délais.

## Article 11 – Impossibilité de fournir une prestation

Si, en cours de contrat, Auvers Tourisme se trouve dans l'impossibilité d'assurer une partie substantielle des services convenus, représentant une part significative du prix payé, il proposera une prestation de remplacement, sans préjudice des recours éventuels pour dommages subis.

## Article 12 – Annulations pour raisons d'exploitation ou de sécurité

Dans certains cas indépendants de la volonté d'Auvers Tourisme, l'accès à un site ou la réalisation d'une prestation peut être restreint ou impossible. Cela peut concerner, par exemple :

- La fermeture exceptionnelle de sites partenaires (églises, musées, monuments, etc.) pour travaux, cérémonies ou obligations réglementaires.
- Des conditions météorologiques dangereuses ou extrêmes (orages violents, canicule ou neige avec alerte officielle, tempêtes).
- Des mouvements sociaux, manifestations ou événements publics affectant l'accès aux sites.
- Des mesures de sécurité imposées par les autorités

ou les sites partenaires (ex. attentat, pandémie, etc.). Dans ces situations, Auvers Tourisme s'engage à informer le client dans les meilleurs délais et, dans la mesure du possible, à proposer une prestation de remplacement équivalente.

Si aucune solution alternative ne peut être proposée, les sommes versées pour les prestations non réalisées seront remboursées. Auvers Tourisme ne peut en aucun cas être tenu responsable des désagréments indirects liés à ces annulations.

#### **Article 13 – Litiges**

Toute réclamation doit être adressée par courrier recommandé à Auvers Tourisme dans un délai de 3 jours suivant le début de la prestation.

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES VENTE**

#### **Article 1 – Circulation et visites guidées**

La circulation et le stationnement des autocars à Auvers-sur-Oise sont soumis à la réglementation municipale (arrêté n°23.083).

- Dépose-minute obligatoire : à l'embarcadère (rue Marcel Martin) ou au pied du Château d'Auvers (rue de Zundert).
- Stationnement des autocars : parking gratuit de la Maison de l'Isle (rue Marcel Martin).

Certaines visites comportent des contraintes d'accessibilité (escaliers, dénivélés, chemins en sous-bois). Chaussures confortables et vêtements adaptés à la météo sont fortement conseillés.

Les visites sont maintenues quelles que soient les conditions météorologiques, sauf alerte officielle (canicule ou neige niveau orange/rouge, interdictions préfectorales). Dans ce cas, Auvers Tourisme informera le client et la décision de maintenir ou de reporter la prestation sera prise conjointement, puis confirmée par écrit.

#### **Article 2 – Tarifs des visites guidées**

Les tarifs dépendent :

- Du tarif fixé par le Conseil communautaire pour les visites guidées du village.
- Du nombre de participants et de la capacité des sites partenaires.
- Du type de prestation choisie (visite libre, guidée, déjeuner, etc.).

Capacité maximale : 30 personnes par groupe et par

L'Office de Tourisme est immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours sous le n° IM095250001. Assurance responsabilité civile professionnelle souscrite auprès de : SMACL ASSURANCES SA (SIREN 833817224), 141 avenue Salvador Allende, 79000 Niort, France / police n° 91308/Y. Garantie financière apportée par APST, 15 avenue Carnot, 75017 Paris, France

Crédits photos : Nicolas Vaucher ; Mambanoir vidéo ; Bonnet. M ; Justine Montmarché ; Auvers Tourisme.

Graphisme : Bonnet Margot

Auvers Tourisme peut vous fournir des textes de présentation et des visuels afin d'enrichir vos plaquettes et supports de communication.

guide. Au-delà, un guide supplémentaire est obligatoire et facturé.

Tout changement du nombre de participants doit être communiqué par écrit au plus tard 7 jours avant la visite. Les personnes supplémentaires non prévues au contrat pourront se voir refuser l'accès ou donner lieu à facturation complémentaire.

#### **Article 3 – Bons d'échange**

Avant la prestation, Auvers Tourisme peut adresser au client un ou plusieurs bons d'échange mentionnant :

- Les coordonnées des sites partenaires.
- Le détail des prestations réservées.
- Les informations pratiques nécessaires.

Ces documents sont envoyés par courriel quelques jours avant la visite.

#### **Article 4 – Prestations de restauration**

Le menu est unique pour l'ensemble du groupe et doit être confirmé au plus tard 15 jours avant la prestation. L'effectif définitif doit être transmis au plus tard 7 jours avant.

En cas d'augmentation du nombre de participants, le supplément sera facturé et dû.

Le restaurateur n'est pas tenu d'accepter des personnes supplémentaires sans préavis.

Une gratuité peut être accordée au chauffeur du car (après accord du restaurateur).

#### **Article 5 – Groupes scolaires**

L'encadrement des groupes scolaires doit respecter les recommandations officielles fixées par l'Éducation nationale :

- Maternelle : 1 enseignant pour la classe et 1 adulte accompagnateur pour 8 élèves maximum.
- Élémentaire : 1 enseignant pour la classe et 1 adulte accompagnateur pour 15 élèves maximum (12 en cas de séjour avec nuitée).
- Collège et lycée : 1 adulte pour 15 à 20 élèves.

La responsabilité de la surveillance des élèves incombe exclusivement aux enseignants et accompagnateurs désignés par l'établissement scolaire. L'Office de Tourisme et ses intervenants (guides, animateurs, prestataires partenaires) ne sauraient être tenus responsables de l'encadrement des élèves.

En cas de non-respect de ces conditions d'encadrement, l'Office de Tourisme se réserve le droit d'adapter, de suspendre ou d'annuler la visite prévue, sans que cela puisse ouvrir droit à remboursement ou indemnisation.

Auvers Tourisme est le nom commercial de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes Sausseron Impressionnistes, dont le siège social est situé au 32, rue Ampère – 95300 Ennery.

Pour toute correspondance : Office de Tourisme, Parc Van Gogh, 38 rue du Général de Gaulle – 95430 Auvers-sur-Oise.



## Auvers Tourisme Vexin Impressionniste Office de Tourisme

Parc Van Gogh, 38 rue du Général-de-Gaulle 95430 Auvers-sur-Oise

[www.tourisme-auverssuroise.fr](http://www.tourisme-auverssuroise.fr) - 01 30 36 71 81 - [contact@tourisme-auverssuroise.fr](mailto:contact@tourisme-auverssuroise.fr)

Service Groupes : 01 85 38 03 77 - [commercial@tourisme-auverssuroise.fr](mailto:commercial@tourisme-auverssuroise.fr)

### Accueil & Boutique en haute saison (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

Du mardi au vendredi,

de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Le week-end, de 9h30 à 18h00 (sans interruption)

### Accueil & Boutique en basse saison (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

Du mardi au dimanche,

de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h30